

NOTE aux PARENTS de 3^{ème}

PROCEDURES d'ORIENTATION, d'AFFECTION et d'INSCRIPTION

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, le calendrier des procédures est le suivant :

Entre le 04 et le 25 mai (calendrier impératif),

Les vœux d'orientation

Il est temps de saisir vos choix définitifs d'orientation. Cela se fait sur la *fiche vierge de saisie des vœux*.

Des exemples de fiches de saisie des vœux préremplies sont en pièces jointes pour vous aider.

Les demande de dérogation

Il faut compléter une fiche de dérogation et la transmettre à votre professeur principal **si** vous choisissez une **2nd GT dans un lycée public autre que :**

- Lycée de secteur (lycée de Cornouaille hors forestois ou lycée Pierre Gueguin pour les forestois)
- Lycée Brehoulou
- Lycée Chaptal
- Lycée Thépot

Concrètement :

- 1) vous complétez la *fiche vierge de saisie des vœux en vous aidant des exemples*.
- 2) vous complétez une *fiche de demande de dérogation s'il y a lieu (voir ci-dessus et les exemples de fiches de saisie des vœux)*

Vous envoyez le tout au professeur principal.

Eric.Le-Moigne@ac-rennes.fr

Laurence.Perin@ac-rennes.fr

Gaelle.Le-Saux@ac-rennes.fr

Yann.Andro@ac-rennes.fr

Stephane.Mande@ac-rennes.fr

Charlotte.Le-Gall-Hemery@ac-rennes.fr

Emmanuel.Durand@ac-rennes.fr

3) Vous pouvez aussi, si vous disposez de vos codes « Educonnect », de façon facultative, confirmer vos choix définitifs d'orientation (3 choix possibles : 2nd GT, 2nd Pro, CAP) en les classant par ordre de préférence dans l'application dédiée en vous aidant du document en pièce jointe : « *comment_demander_en_ligne_sa_voie_d_orientation_apres_la_3^e* »

Plus tard, entre le 25 mai et 7 juin.

Vous pourrez confirmer le ou les lycées demandés ainsi que les formations souhaitées dans l'application informatique. Cela confirmera de façon numérique ce que vous aurez écrit dans la fiche de saisie des vœux transmise au professeur principal. Cette opération sera facultative.